



Message du Conseil communal au Conseil général

Séance du 13 avril 2021

Crédit pour l'assainissement d'une conduite d'adduction d'eau potable à la route de Seedorf

1. Historique

Lors du chantier pour la construction du trottoir, une conduite d'adduction d'eau potable en Eternit a été mise en évidence et a été remplacée par une conduite en fonte qui a été installée sous le trottoir.

Le Conseil général a voté le 17 décembre 2019 un crédit pour la réfection de deux tronçons de la route de Seedorf. Un des tronçons dont le bitume doit être changé est compris entre la rue Marie-Favre et la route de la Riviala. La conduite en Eternit est présente en parallèle de ce tronçon de route.

Le projet qui fait l'objet de la demande de crédit est le remplacement de cette conduite en Eternit dans ce secteur, avant la réfection de la route qui a déjà obtenu un crédit d'investissement.

Les travaux routiers ont donc été mis en attente afin de pouvoir assainir dans un premier temps le réseau d'adduction d'eau potable en remplaçant la conduite en Eternit par une nouvelle conduite en fonte. Ces travaux souterrains nécessitant une fouille dans la route de Seedorf, il est économiquement rationnel de les réaliser avant la réfection de la chaussée.

2. Projet

Le projet prévoit donc le remplacement de la conduite Eternit par une conduite en fonte et son raccord au réseau existant. La réfection de la chaussée pourra ensuite avoir lieu dans la foulée sur la base du crédit déjà voté pour ce tronçon de la route de Seedorf.



3. Coût global du projet	CHF	70'000.-
Crédit demandé	CHF	70'000.-
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2 %)	CHF	1'400.-
Amortissement annuel sur le montant investi :		
Adduction eau CHF 70'000.- (taux 1.25 %)	CHF	875.-
Frais annuels à partir de 2022	CHF	875.-

4. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter le crédit pour l'assainissement d'une conduite d'adduction d'eau potable à la route de Seedorf, et d'approuver le crédit d'investissement demandé de CHF 70'000.- financé par un emprunt bancaire.